

Luxembourg, le 24 octobre 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi:

« Le président de l'initiative « Forum pour l'emploi » vient d'annoncer dans un bulletin d'information paru ces derniers jours qu'en 2015 quelque 38% des personnes qui auraient été prises en charge par cette association sans but lucratif seraient titulaires d'un diplôme d'études supérieures ou universitaires.

Voilà pourquoi je me permets de poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi:

Monsieur le Ministre peut-il indiquer l'évolution du chômage dit « intellectuel » depuis 2006? Quelles sont les formations les plus touchées?

Combien de ces demandeurs d'emploi ont été accueillis et accompagnés dans les initiatives pour l'emploi? Quels sont les profils de formation de ces personnes?

Selon quelle approche l'ADEM a-t-elle pris en charge jusqu'à présent les demandeurs d'emploi en question afin de les aider à préparer au mieux leurs interviews d'embauche dans les entreprises, voire à réorienter, du moins en partie, leur profil professionnel? Est-il possible d'indiquer le taux de réussite de ces prises en charge?»

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

André BAULER
Député